

# BROCHURE DE SYNTHESE

Une approche transfrontalière franco-italienne pour les Alpes du Nord

Produit dans le cadre du projet

## A-MONT



# A-MONT : de la stratégie à l'accord politique

La coopération entre la France et l'Italie s'inscrit dans une relation historique forte, récemment consolidée par le **Traité du Quirinal**, entré en vigueur le 1er février 2023. Ce traité vise à structurer et approfondir la collaboration bilatérale dans de nombreux domaines, notamment la coopération transfrontalière, en s'appuyant sur un comité dédié réunissant États et collectivités des territoires alpins partagés. Dans ce cadre, le programme européen **Interreg France-Italie ALCOTRA** soutient des projets favorisant une meilleure gouvernance commune.

Lancé en 2023, le **projet A-MONT** réunit la Région Piémont, la Région autonome Vallée d'Aoste et le Département de la Savoie afin de définir une stratégie transfrontalière pour la « montagne de demain ». Cette démarche a permis d'identifier des priorités et des actions concrètes, formalisées par un accord politique commun pour accompagner un développement coordonné, durable et adapté aux défis spécifiques de ce territoire alpin.

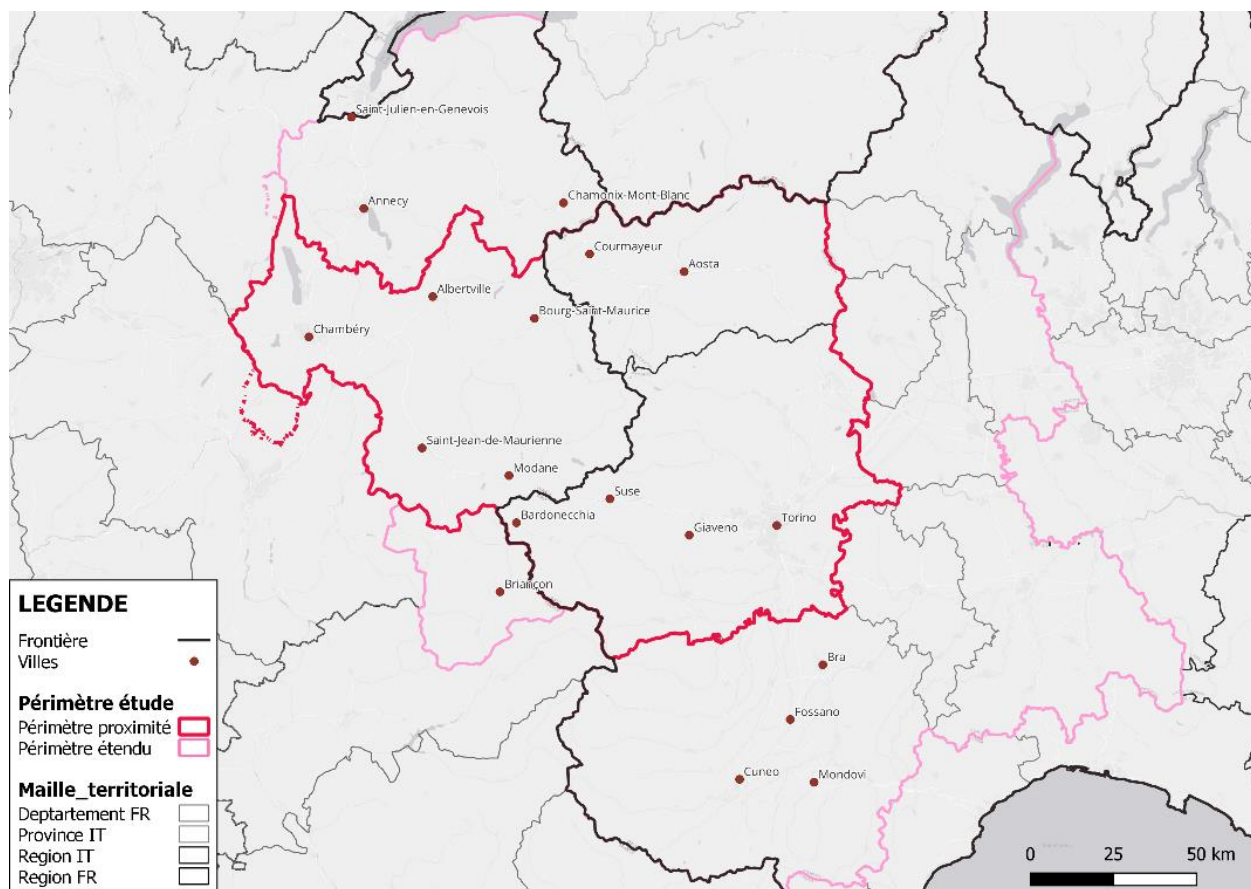
**Interreg**



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Cofinanziato  
dall'Unione Europea

**France – Italia ALCOTRA**

# LE TERRITOIRE A-MONT



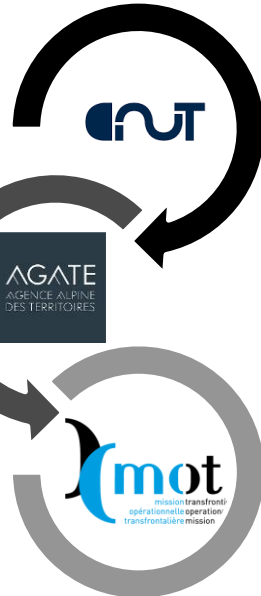
Situé sur la partie nord de la frontière alpine franco-italienne, le territoire A-MONT concentre des enjeux et des priorités communs. Ces défis partagés appellent une réponse coordonnée entre le Département de la Savoie, la Région Piémont et la Région autonome Vallée d'Aoste. C'est de cette convergence d'enjeux et de la nécessité d'agir de manière cohérente et complémentaire qu'est née la stratégie transfrontalière A-MONT.

## Le territoire de proximité « A-MONT » en quelques chiffres

<b>80 km</b>	Longueur de la frontière d'Etat
<b>16 350 km<sup>2</sup></b>	Superficie du territoire
<b>2 750 000</b>	Nombre d'habitants <i>Dont 80% dans la Ville métropolitain de Turin</i>
<b>662</b>	Nombre de Communes



un travail collaboratif:



Une analyse de :

- Cartographie transfrontalière du territoire
- Stratégies régionales et départementales
- Projets Interreg ALCOTRA (2014-2020 & 2021-2027)
- PITER (Plans Intégrés Territoriaux ALCOTRA)
- Entretiens avec les trois territoires A-MONT

Portrait du territoire

Définition des axes de la stratégie

Atelier avec élus et techniciens du territoire

Définition de priorités de la stratégie

Travail de consolidation avec les techniciens du territoire

Définition des actions de la stratégie

Finalisation de la stratégie transfrontalière

Réunions & ateliers participatifs en ligne



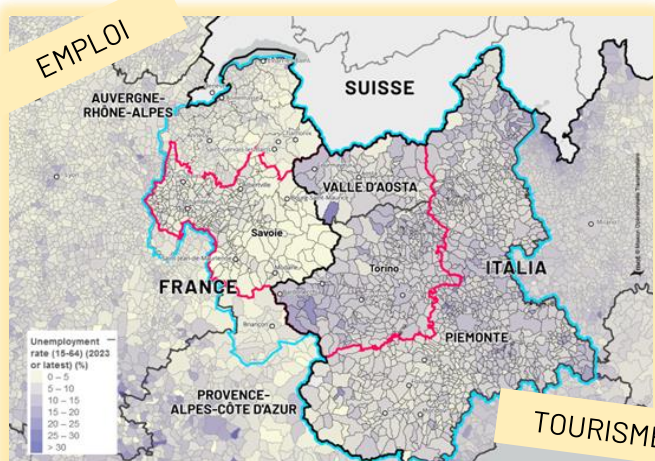
Atelier à Albertville, juin 2025

# LE PROCESSUS

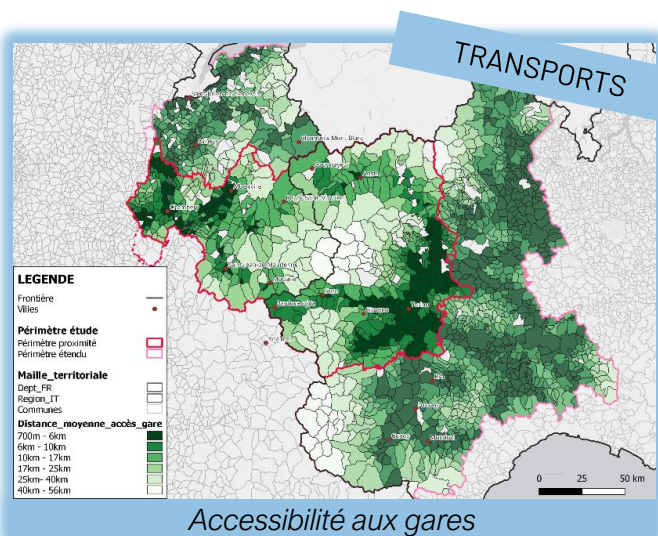
# LA STRATÉGIE TRANSFRONTALIÈRE



## ATTRACTIVITÉ & BIEN-ÊTRE TERRITORIAL



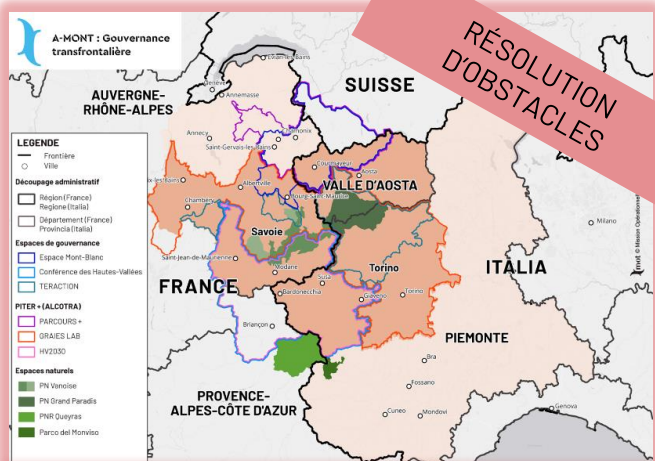
Taux de chômage



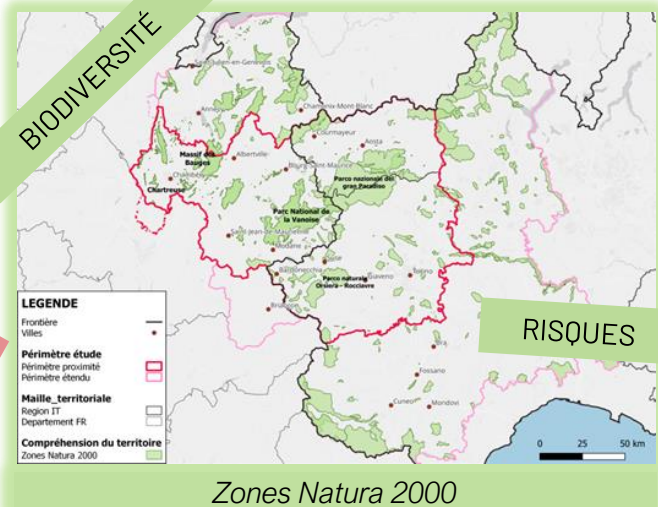
Accessibilité aux gares

## ACCESSIBILITÉ

## GOVERNANCE



Espaces de gouvernance transfrontaliers



Zones Natura 2000

## RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Les pages suivantes détaillent les axes et les priorités de la stratégie transfrontalière.

## AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LE BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

1. *Soutenir le développement d'une économie diversifiée, résiliente et coopérative, notamment en s'appuyant sur un patrimoine partagé*
2. *Préserver une agriculture et une sylviculture qui participent de l'attractivité touristique, de l'économie globale et de la qualité de vie des territoires*
3. *Proposer de nouvelles formes d'emplois adaptés aux territoires de montagne et ruraux*
4. *Adapter l'offre de logements pour la rendre plus adaptée et plus accessible*
5. *Maintenir une offre de services et de politiques sociales qui réponde aux besoins des habitants et qui garantisse le bien-être pour toutes les générations*

## RENDRE LE TERRITOIRE PLUS ACCESSIBLE

1. *Renforcer les échanges, la coordination et créer une culture commune de l'accessibilité*
2. *Développer l'offre de service multimodale locale et transfrontalière, pour tous et au quotidien*

## CONFORTER LA RESILIENCE DU TERRITOIRE ET DE SES ACTIVITES FACE AU DEFI CLIMATIQUE

1. Réduire l'impact environnemental des activités humaines et renforcer les actions d'atténuation des effets du changement climatique
2. Adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique, ensemble
3. Favoriser une gestion commune des espaces et des ressources

## « FAIRE TERRITOIRE » ENSEMBLE EN RENFORÇANT LES ECHANGES ET LA GOUVERNANCE TRANSFRONTALIERS

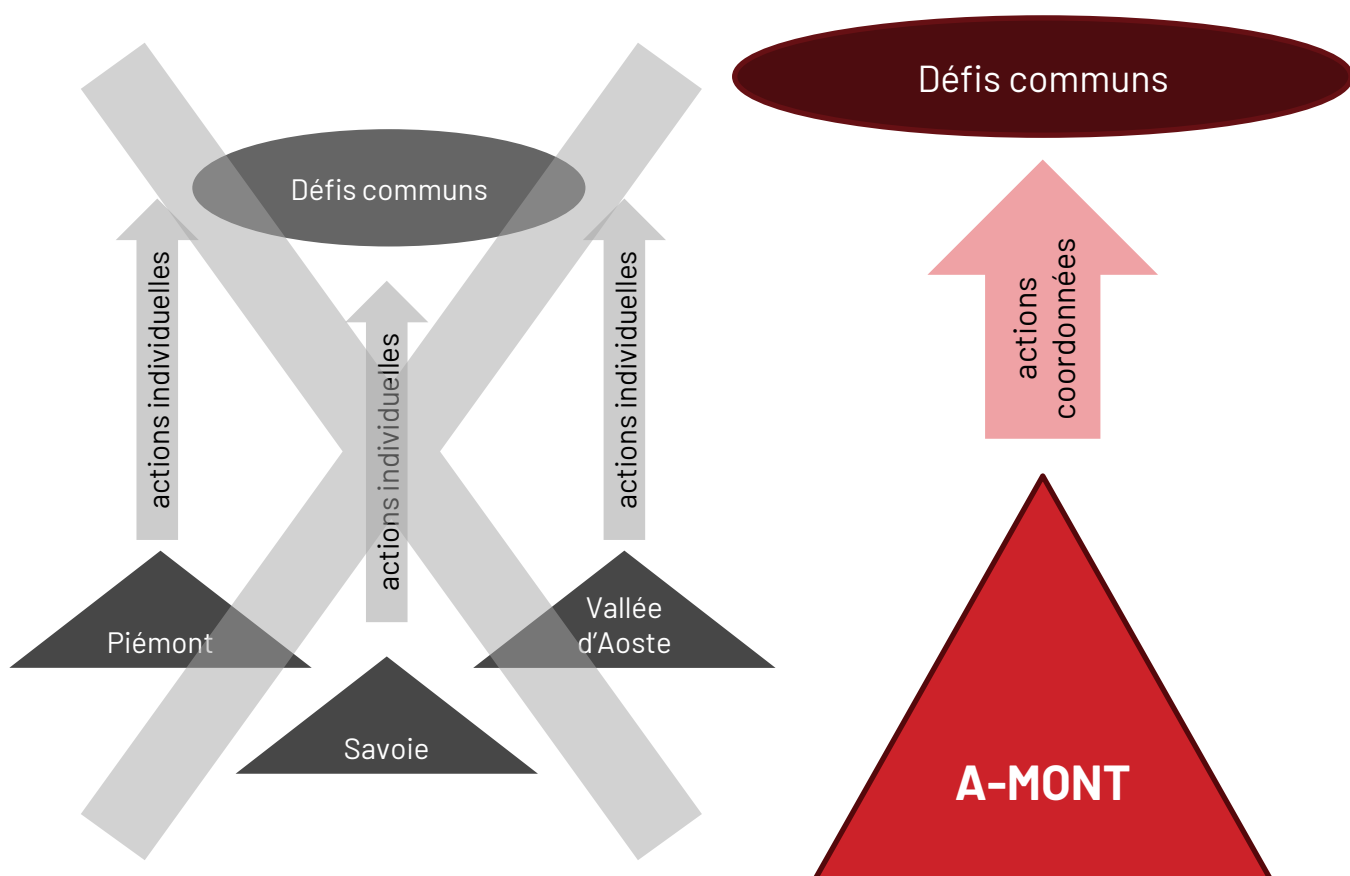
1. Identifier et résoudre progressivement les obstacles - administratifs et juridiques - propres au contexte transfrontalier
2. Faire vivre et mettre en œuvre la stratégie transfrontalière et l'Accord politique en suscitant l'adhésion de toutes les parties prenantes du territoire
3. Mieux communiquer pour faciliter la circulation de l'information par-delà la frontière
4. Impliquer pleinement la jeunesse dans la coopération
5. Assurer une montée en compétences des acteurs de la coopération transfrontalière

# LES ACTIONS DE LA STRATEGIE

Les actions proposées sont associées à chaque priorité de la stratégie transfrontalière.

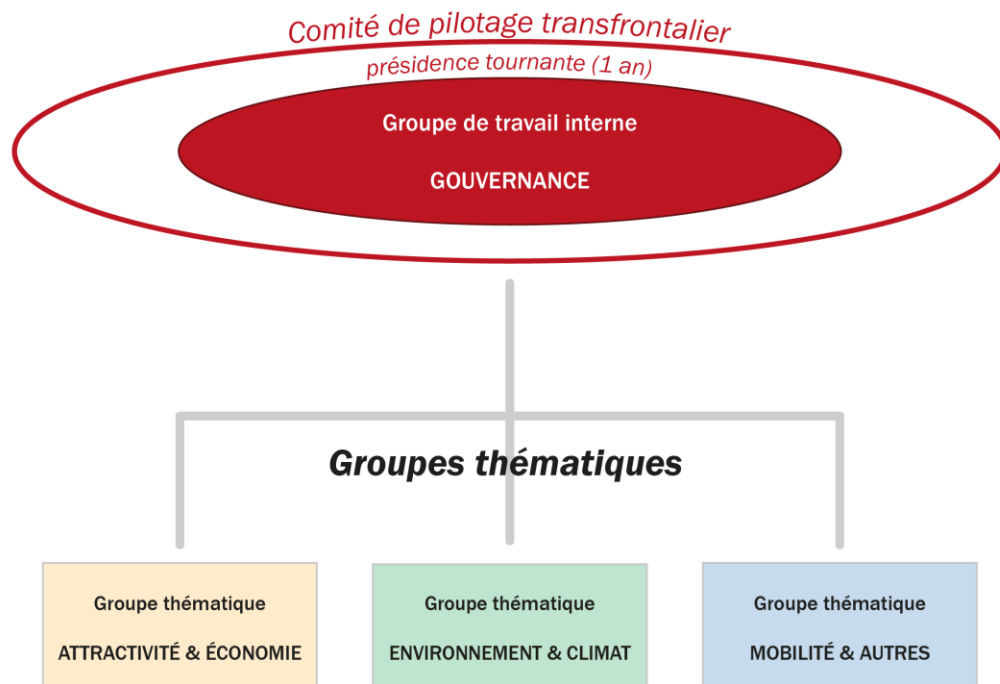
Outre la proposition d'actions nouvelles, la stratégie inclut plusieurs exemples de projets existants à la frontière franco-italienne pouvant être davantage valorisés et soutenus, ainsi que certaines initiatives françaises ou italiennes qui mériteraient d'être étendues de l'autre côté de la frontière.

Conçues dans une perspective transfrontalière, ces actions reposent sur une coordination étroite et une coopération renforcée entre les acteurs des deux pays, afin d'assurer leur cohérence, leur complémentarité et leur impact à l'échelle du territoire A-MONT.



# COMMENT LA STRATEGIE EST-ELLE MISE EN OEUVRE?

L'axe « 'Faire territoire' ensemble en renforçant les échanges et la gouvernance transfrontaliers » intègre la structuration d'un système de gouvernance :



Un comité de pilotage transfrontalier et un groupe de travail interne, guidés par une présidence tournante, coordonneront des groupes thématiques ouverts à des publics ciblés (institutions, experts, acteurs politiques...). Ce système de gouvernance vise à établir les bases nécessaires pour pérenniser la dynamique de collaboration active mise en place dans le cadre du projet A-MONT afin de mettre en œuvre les actions prévues dans la stratégie transfrontalière avec la participation des parties prenantes et des acteurs du territoire.

L'engagement conjoint de la Région Piémont, de la Région autonome Vallée d'Aoste et du Département de la Savoie est formalisée par la signature d'un accord politique.



**Interreg**



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Cofinanziato  
dall'Unione Europea

**France – Italia ALCOTRA**



LE DÉPARTEMENT